

## **Projet de loi Industrie verte : des ambitions partagées mais un soutien important attendu par les écoles françaises d'ingénieurs**

Paris, le 26 mai 2023

Le 16 mai dernier, le Gouvernement présentait son projet de loi ayant pour ambition de « faire de la France le leader de l'industrie verte en Europe ». À cette fin, quinze mesures sont proposées et certaines impactent directement l'enseignement supérieur et spécifiquement les formations proposées par les écoles d'ingénieurs.

En effet, le Gouvernement a pris l'engagement d'accompagner la diplomation de 50 000 ingénieurs par an d'ici 2027 en augmentant de 22 % les places dans les écoles Mines-Télécom, en féminisant davantage les formations de ces mêmes écoles, en ouvrant des places supplémentaires dans les formations autres qu'ingénieurs (DUT, licences, masters, doctorats).

Le Gouvernement prévoit de mobiliser notamment les financements prévus dans le cadre de France 2030. Par ailleurs, l'État souhaite « remettre l'industrie au cœur des formations et renforcer son attractivité » en redorant l'image de la filière professionnelle, en développant la formation continue, et en faisant découvrir l'industrie et ses métiers aux collégiennes et collégiens.

La CDEFI soutient très fortement les ambitions inscrites dans ce projet de loi et rappelle l'importance d'y associer des moyens pérennes pour atteindre ces ambitions, et cela quelle que soit la forme juridique de l'école (école interne, EPSCP, etc.). Depuis plusieurs années déjà, la Conférence, qui représente plus de 200 écoles d'ingénieurs, 247 000 apprenants (*bachelors* en sciences et technologies, diplômés d'ingénieurs, masters, etc.) et 47 000 ingénieurs diplômés, appelle à des mesures fortes pour endiguer la pénurie de main d'œuvre et plus particulièrement d'ingénieurs, qui sont la pierre angulaire des transitions industrielle, numérique, écologique.

À l'occasion de la préparation du projet de loi, la CDEFI avait soumis une série de propositions pour former plus d'assistants-ingénieurs et d'ingénieurs, notamment :

- améliorer les dispositifs d'orientation et lancer une grande campagne d'orientation et d'information sur les métiers d'ingénieurs et les débouchés dans l'industrie verte en associant les entreprises : dès le plus jeune âge, il est essentiel d'améliorer le niveau et l'appétence des élèves pour les sciences et les mathématiques, de les sensibiliser au rôle de la science dans la transition industrielle et climatique ;
- travailler sur la représentation des études et des métiers dans la société, notamment en ce qui concerne les jeunes filles, et ceci dès le collège ;
- augmenter le nombre de places dans les différentes formations d'enseignement supérieur et permettre aux écoles d'ingénieurs de former plus d'étudiants, actuellement insuffisants en nombre, face aux enjeux de la transition industrielle ;
- investir davantage dans la formation initiale : en augmentant non seulement la dotation aux écoles publiques, pour couvrir le coût des formations (une formation d'ingénieur représente un

coût de 11 000 euros par an par apprenant hors recherche), et aux écoles privées non lucratives labellisées « EESPIG », mais aussi en augmentant les moyens humains permettant de former plus de techniciens et d'ingénieurs ;

- accompagner le développement de l'apprentissage (avoir des niveaux de prise en charge qui correspondent au coût complet réel des formations notamment) et de la formation continue (simplifier les dispositifs, créer des incitations pour former davantage de talents aux métiers de l'ingénierie verte, lancer un grand plan de formation des salariés aux métiers de l'industrie verte).

Ainsi, ces premières annonces sont un signal très positif pour les écoles d'ingénieurs. La CDEFI estime qu'il faut diplômer entre 5 000 et 10 000 ingénieurs supplémentaires par an et appelle pour ce faire à un soutien important de l'État. Si France 2030 constitue un levier important, l'ensemble des écoles d'ingénieurs, quel que soit leur ministère de tutelle, doivent également bénéficier de moyens financiers et humains pérennes pour atteindre les objectifs fixés.

D'ores et déjà, 30 projets d'écoles d'ingénieurs adressant plusieurs thématiques prioritaires de France 2030 ont été identifiés par la CDEFI pour former 3 000 assistants ingénieurs et ingénieurs supplémentaires dès la rentrée 2023, et d'autres projets sont en cours de réflexion. Le besoin de financement correspondant à ces 30 projets et 3 000 cadres et cadres intermédiaires supplémentaires est d'environ 300 millions d'euros sur cinq ans. L'ambition globale affichée représente donc un investissement de la Nation, au travers des pouvoirs publics, des entreprises, des familles de l'ordre de 1 milliard d'euros afin de former 10 000 ingénieurs de plus par an.

Enfin, rappelons qu'augmenter le nombre de jeunes dans les formations technologiques et d'ingénieurs implique d'augmenter significativement le nombre de candidats et de candidates dans ces formations. Positionner la culture scientifique au cœur de l'enseignement, redorer l'image des formations et métiers techniques et scientifiques, lutter contre les stéréotypes de genre dès le plus jeune âge, accroître l'attractivité des formations françaises auprès des étudiants internationaux et leur en faciliter l'accès doivent faire l'objet de mesures fortes.

### **À propos de la CDEFI**

Fondée en 1976, la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) réunit l'ensemble des directeurs et directrices des établissements ou composantes d'établissements, publics ou privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus, vocation à promouvoir l'Ingénieur de l'école française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**Site internet :** [www.cdefi.fr](http://www.cdefi.fr)

**Twitter :** <https://twitter.com/Cdefi>

**LinkedIn :** <https://www.linkedin.com/company/5323901/>

**Contact presse, Agence *MadameMonsieur* :**

Stéphanie MASSON – [smasson@madamemonsieur.agency](mailto:smasson@madamemonsieur.agency) – 06 84 65 17 34

